

L'actu vergéenne

■ AMPER et ses services d'aide

"Bulle d'air 35" un service d'aide au répit pour les aidants!

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent **difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer.** Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relai pour souffler un peu. Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé "relayeur", auprès de la personne aidée et à son domicile.

La MSA Portes de Bretagne a décidé de déployer le dispositif sur son territoire. Elle s'appuie sur l'association AMPER pour mettre en œuvre le service, depuis 2021 sur le Morbihan puis en 2024 sur l'Ille et Vilaine. Les premiers territoires concernés par cette nouvelle offre de services sont "Redon Agglomération", "Bretagne Porte de Loire Communauté", "Vallons de Haute Bretagne Communauté" et "Rennes Métropole", avant une extension progressive à tout le département au plus tard fin 2024.



Grâce au service Bulle d'air, vous profitez "à la carte" d'un service spécialiste du répit à domicile, ponctuellement ou de façon régulière :

- En journée (à partir de 3 heures consécutives minimum)
- De nuit
- ◆ 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relai auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties, etc...

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE BULLE D'AIR ET COMMENT ?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter le dispositif Bulle d'Air en contactant **AMPER** au **02.99.01.81.31** ou **bulledair35@amper-asso.fr**. Une évaluation des besoins ainsi qu'un devis personnalisé sont réalisés avec l'aidant par Rachelle Renaudin (photo), Responsable de secteur AMPER, au domicile de la personne aidée. L'intervention peut ensuite être programmée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50% peut être appliquée.

QUI PEUT DEVENIR RELAYEUR?

Tout salarié à temps partiel, retraité ou étudiant et justifiant d'une première expérience auprès d'un public fragilisé.

❖ Portage de repas : des repas cuisinés et variés, livrés chez vous !

Vous souhaitez rester chez vous le plus longtemps possible, mais vous avez du mal à préparer vos repas ? Vous avez envie de vous faire plaisir avec des plats savoureux et équilibrés ? Vous cherchez une solution simple et flexible pour votre alimentation ?



AMPER a une solution : le service de livraison de repas à domicile !

En choisissant AMPER pour la livraison de repas à domicile, vous bénéficiez de menus copieux, variés selon les saisons, de repas équilibrés et élaborés à partir de produits locaux. Nous proposons des menus adaptés aux régimes spécifiques (pauvre en sel, pauvre en sucre, faciles à manger, mixés, végétariens...).

Vous pouvez tester un repas avant d'adopter le service. Pas d'engagement de durée, un simple coup de fil, nous mettons en place le service très rapidement.



Des repas adaptés et équilibrés, des choix variés, une solution simple et flexible.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès de votre caisse de retraite, de votre mutuelle ou du Conseil Départemental. Le service entre dans le champ des « services à la personne » et ouvre donc droit au crédit d'impôts de 50% sur la part livraison.

INFORMATIONS

Tiphaine GERGAUD au 02 99 01 83 59 ou par mail : prad@amper-asso.fr





Prévention solaire campagne de la CPAM

Pourquoi cette campagne ? La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les Bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs.

3 fois plus de cancers de la peau en Bretagne que dans le reste de la France (2)

La priorité est de sensibiliser les parents de jeunes enfants. Nous disons "oui" au soleil mais sans en abuser ☺









Si l'indice UV est supérieur à 3, le risque est réel. Surveille-le sur alerte-breizh.fr

■ Ecole Sainte Bernadette

Des intervenants "sports" à l'école

Blandine et Valentin, étudiants à l'ENCP (Ecole Nationale de Culture Physique), nous ont fait vivre différentes activités sportives tous les mardis de cette période, pour nous inciter à bouger en cette année olympique : chorégraphies, découvertes de différents sports à l'école et à la Salle de la Cassière.

et a la salle de la cassiere.

Pour marquer la fin de ce cycle sportif, toutes les classes mélangées ont participé aux Olympiades de l'école. Vive le sport!

Les projets continuent à l'école, avec une sortie au Festival Yakayalé en juin, et une semaine Cirque à l'école du 24 au 28 juin.

Les inscriptions pour la rentrée 2024 sont ouvertes!

L'école Sainte Bernadette accueille les enfants de la Toute Petite Section au CM2, dans une ambiance familiale et chaleureuse, où chaque élève peut grandir et s'épanouir avec ses fragilités et ses talents. Les inscriptions sont possibles toute l'année, dès les 2 ans de l'enfant. Il peut rejoindre l'établissement après chaque petites vacances. Si votre enfant est né en 2021 ou 2022, n'hésitez pas à nous contacter pour préparer sa rentrée. Vous pouvez consulter notre site internet pour découvrir la vie de l'école et accéder à la rubrique « Visite virtuelle » : http://

saintebernadetteleverger.toutemonecole.fr/

⊠ eco35.ste-bernadette.le-verger@e-c.bzh

2 02.99.07.95.30

■ Association AERO 2000

Aéro 2000 LE VERGER présente à la Foire de Rennes!

L'association Aéro 2000 était présente à la Foire de Rennes 2024 aux côtés de la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM) et de la Ligue d'Aéromodélisme de Bretagne.

Jet, hélicoptères, avions, planeurs y étaient exposés. Le simulateur de vol, les modèles d'avions en mousse et les vidéos ont eu un joli succès notamment auprès des scolaires.



Pas moins de 500 élèves ont visité le stand et partagé notre passion. 50 bons ont été distribués pour venir s'essayer au pilotage des modèles école du club sur notre terrain du Verger ou celui des clubs rennais. Belles occasions pour attirer de futurs passionnés, enfants ou parents!



Si vous avez raté la visite du stand à la foire, il n'est pas trop tard. Vous pouvez venir nous rencontrer en direct, au terrain situé sur la route de Monterfil. C'est encore mieux! Si les conditions météo sont adaptées, un moniteur pourra vous faire essayer le pilotage en double commande avec l'avion ou le planeur école de l'association.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le club! contact@aero2000leverger.fr ou 06 64 77 96 29



■ Ecole La Vallée du Rohuel

Notre sortie à Saint Gonlay

Le jeudi 18 avril, les classes de GS-CP-CE1 et de CE1-CE2 sont allées à l'école d'autrefois à Saint-Gonlay. Nous avons découvert que les filles et les garçons étaient séparés à l'école jusqu'en 1960. Le matin, nous avons découvert le lavoir et le métier des lavandières. Puis, nous avons joué avec les jeux d'antan : la toupie, les osselets, le bilboquet, les billes, les élastiques, le yoyo, etc. Le midi, nous avons mangé notre pique-nique tous ensemble.

L'après-midi, nous avons enfilé notre blouse pour faire classe **comme les élèves d'autrefois.** Nous avons découvert quelles étaient les punitions de l'époque mais aussi les récompenses. Avant, l'école était plus sévère ! C'était une superbe sortie!





■ Basket Club Vergéen

A vos inscriptions! Bientôt le tournoi annuel!!!

Le BCV vous invite pour son tournoi annuel le samedi 1er juin 2024 - salle de la Cassière

Le programme

① 12h Challenge U13 et U15

① 13h Tournoi adulte



Inscris ton équipe "enfants" : https://docs.google.com Inscris ton équipe "adultes" : https://docs.google.com/forms

Et pour finir, dès 19h30 : un repas convivial et soirée festive à la salle des associations de Le Verger. Au menu : apéro, paella et dessert (12€ enfants et 18€ adultes)

■ Anciens combattants de Le Verger ■

Invitation à la cérémonie de commémoration du 8 mai

Sylvie GALIC, Maire, le Conseil Municipal, la section des anciens combattants ACPG/CATM Citoyens de la Paix, le CMJ, les élèves des écoles, vous convient à participer à la cérémonie de commémoration du 79ème anniversaire de la célébration de la Victoire du 8 mai 1945, le :

MERCREDI 8 MAI à 11 heures



Le rassemblement se fera à la salle des associations derrière la mairie à 10h40 pour partir en cortège vers le monuments aux morts. Il sera suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, de la Marseillaise et du "Chant des Partisans" chanté par les élèves des écoles et du CMJ. Un vin d'honneur sera servi à la Salle des associations.